



Avis de l'industrie No 24-03
Pour diffusion immédiate

2/16/2024

Avis : Les propriétaires et les loueurs de Médaillon
doivent clôturer le MRP d'ici le 30 avril 2024.

David Do
Commissaire/Présidente
tlccommissioner@tlc.nyc.gov

Jason Kersten
Communications TLC
press@tlc.nyc.gov

33 Beaver Street
22nd Floor
New York, NY 10004

Les propriétaires de Médaillon et les loueurs possédant six Médaillon ou moins ayant postulé aux programmes d'aide de Médaillon doivent remplir et envoyer tous les documents requis au New York Legal Assistance Group (NYLAG) avant le 30 avril 2024.

À cette date, toutes les finalisations de prêt doivent être terminées et une demande de subvention MRP complétée doit être soumise à NYLAG pour être prise en compte en vue d'une subvention au titre du MRP 1 (programme original) ou du MRP+ (le programme complémentaire de garantie paiement).

Le TLC encourage les propriétaires de Médaillon éligibles dont les demandes sont en attente, à travailler en étroite collaboration avec leur organisme prêteur et leur représentant juridique chez NYLAG pour envoyer leur demande de subvention MRP avant la date limite. Veuillez noter qu'aucune demande de subvention MRP ne sera prise en compte après le 30 avril 2024.

Veuillez envoyer toutes vos questions par courriel à driversupport@tlc.nyc.gov

###